

Procès verbal de l'assemblée générale **de Musique en Herbe 28** **Samedi 23 juin 2018 à 16h00**

Salle polyvalente de Villiers -Le-Morhier (28)

Présents ou représentés par un pouvoir :

M. Anacharsis, F. Becquet, J.Y. Belouin, C. Berger, N. Blanchard, V. Bouetel, D. Brault, G. Brault, A. Briançon, P. Cador, A. Chartier, G. Chartier, F. Coudray, D. Coulon, P. Cousseau, A. Dautriche, Y. Dautriche, F. Echeviller, F. Echeviller, T. Estique, F. Fabre, N. Fruquière-Leroy, S. Gaillard-Pineau, C. Guillet, D. Guilloux, A. Hérembert, C. Hérembert, C. Hérembert, C. Lassagne, C. Lazarevic, S. Le Bris, S. Maillot, M. Martin, S. Masson, D. Merlingeas, M. Merlingeas, M. Morissonneau, D. Noël, C. Noizat, A. Perrin, M. Plaquet, O. Porcher, G. Quesne, J. Quesne, N. Raynal, N. Ribault, F. Rigaud, C. Schmitt, M. Siredey, R. Tescher, M.F. Teste, P. Teste, C. Thouvenin, D. Thunière, A.M. Tiger, B. Voldoire, P. Wozniak

Excusés :

D. Aracena, E. Batt, P. Batt, E. Bernier, P. Cador, E. Capitaine, S. Gaillard-Pineau, J. Gibert, D. Guilloux, L. Guilloux, T. Jan, L. Jarreau, G. Lacroisille, C. Lassagne, D. Lecroart, R. Maillot, A. Messier, M. Mingués, F. Morniroli, A. Pedron, L. Petit, M. Remond, P. Rochas, N. Tribes

Absents :

A.M. Barbier, E. Bardel-Moinécourt, J. Batut, M. Besson, N. Bouilly, J. Buisson, A. Briand, C. Bruyère, M. Carrer, G. Chartier, P. Cousseau,, A. Duclos, A. Duclos, E. Girard, S. Godey, Chr. Hérembert, V. Hénot, F. Heulot, D. Lucas, C. Limachet, F. Limachet, C. Loyeau, Ja. Masson, Jo. Masson, W. Masson,, J. Plasse, A. Soulaire, M. Trifaut, M.J. Villaseca

Invités présents :

M. Guillet, Adjoint à la Culture de Villiers-Le-Morhier
M. Philippe Buteau, Conseiller municipal de la Mairie de Pierres

ORDRE du JOUR :

1) Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2017

Approbation à l'unanimité.

2) Rapport Moral - Saison 2017 / 2018 (Alain Hérembert)

Le président salue les adhérents et les remercie de leur présence en précisant qu'une AG est toujours un moment très important dans la vie d'une association. Il réaffirme que MEH 28 continue de jouer son rôle en exerçant sa mission en faveur de la Culture en milieu rural. Il rappelle que lors de la dernière AG en juin 2017, le constat était fait d'une moindre activité sur les précédentes saisons compte tenu d'une nette baisse de nos ressources financières et que cela nous a obligé à nous adapter lors de la saison 2017/2018. Cette situation qui pouvait apparaître inquiétante s'est améliorée dès l'automne 2017 avec le soutien de la Communauté des Portes Euréliennes d'Ile de France de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du PACT (Projet Artistique et Culturel des Territoires).

Ces subventions à certains de nos événements ont apporté une réelle bouffée d'oxygène à notre association. Il remercie sincèrement les élus qui ont œuvré pour la pérennisation du PACT et qui nous ont fait confiance, et en premier lieu, Mme Ramond, présidente de cette communauté de communes et maire d'Epernon. Ainsi, notre concert à Chaudon en février de cette année, ainsi que la 8^{ème} édition de notre GRAND ATELIER (qui fût une réussite encore cette année) et le concert de Villiers du 22/06 ont été financé en partie, par les subventions du PACT 2018. Il rappelle que notre Atelier (B)ocal a chanté également le 21 Juin dans le cadre de la Fête de la Musique à Saint Piat.

Alain Hérembert fait également mention de notre partenariat avec la Mairie de Pierres pour l'organisation du 1^{er} salon du livre (« LES LIVRENCONTRES » de Pierres) qui, si elle peut apparaître aux yeux de certains comme en décalage avec nos habituels événements musicaux, n'en contribue pas moins à la promotion de la Culture dans nos territoires.

A propos de notre Atelier (B)ocal, il met en évidence le fait que notre chorale se situe désormais à un très bon niveau. Il met en avant les 10 ans d'existence de groupe en soulignant l'exigence que nécessite le maintien de cet atelier au niveau où il est parvenu. Il insiste sur l'assiduité nécessaire pour ce résultat. Il précise que le bureau réfléchit à des adaptations possibles pour rendre plus performant et efficace notre travail. Il laissera la parole à Stéphane afin qu'il en définisse encore mieux les contours et objectifs futurs. Il rappelle que l'investissement de chaque choriste est important pour cela.

Il revient ensuite sur les 10 ans d'existence de notre association et de notre Atelier (B)ocal. Il insiste sur ces dix années de travail qui ont permis à ce groupe vocal d'être reconnu et apprécié dans la région. Il met en lumière les liens humains et d'amitié que cela a engendré et fait mention de la compréhension mutuelle avec la municipalité de Villiers-le-Morhier qui nous permet de tenir notre place dans la paysage associatif de notre village et même au-delà.

Il insiste sur le fait que les acquis, les structures, le fonctionnement et une certaine notoriété de MEH 28 sont le bien de tous les adhérents, une centaine à ce jour. Ce qui implique chacun doit préserver son association. Que chacun doit participer plus encore à la vie de MEH 28. C'est un devoir pour chaque adhérent et l'unique moyen de préserver son devenir.

Il précise qu'il laissera ensuite la parole à Stéphane pour les aspects pédagogiques et artistiques de notre saison passée et sur celle à venir. Il a conscience que c'est probablement la partie qui intéresse le plus les adhérents présent à cette AG.

A titre personnel, il tient à adresser ses sincères remerciements à :

Philippe Auffray, maire de Villiers, et à sa municipalité pour la subvention attribuée et pour le prêt de la salle polyvalente tous les jeudi soirs pour nos répétitions.

La CCPE-IDF et à sa présidente, Mme Monique Ramond, ainsi qu'à tous les élus qui œuvrent au sein de cette communauté de communes pour l'obtention du PACT.

Aux agences Crédit Mutuel de Nogent-le-Roi et d'Épernon pour le soutien financier sans faille à MEH 28 depuis des années.

A l'ASL (Association Sports et Loisir) de Villiers qui sait être présente à l'occasion aux côtés de MEH 28 quand le besoin existe.

A la Mairie de Pierre et à son maire, Daniel Morin, pour la confiance qu'il nous témoigne lors des partenariats lors des Musicales de Bois Richeux et des Livrencontres.

Enfin, il remercie la municipalité d'Épernon, Mme Ramond, son maire, Caroline Boucays, directrice des Prairiales et toute son équipe, pour la tenue au sein du Centre Culturel des Prairiales de notre stage annuel de chant choral, le GRAND ATELIER.

Il laisse ensuite la parole à Stéphane Maillot, qui, en l'absence de Pascal Rochas (trésorier) et en accord avec Dominique Coulon (trésorière adjointe) va présenter le rapport financier.

3) Rapport FINANCIER - saison 2016/2017 (présenté par Stéphane Maillot)

Le Résultat annuel est excédentaire de 11 771,30 € auquel il convient notamment de déduire 9500,00 € provisionnés pour les MUSICALES de BOIS RICHEUX 2018 (salaires + charges, sono...) début juillet ainsi que certaines écritures non-encore encaissées.

L'excédent réel de cette année 2017/2018 est de 2271,30 € (Hors Subventions PACT 2018 à venir prochainement et portées sur l'exercice suivant : soit environ 7250,00 €). Pour rappel : la saison dernière, nous étions également excédentaires de 3368,27 €. Ce qui prouve une gestion financière saine de MEH 28.

Une partie de ces subventions ressortiront comme prévu lors des présentations des projets du PACT. Pour d'autres, elles ont déjà fait l'objet d'avances prises sur les fonds personnels de l'association durant l'année.

Le solde des salaires de Stéphane pour le Grand Atelier 2018 (1950,00 €) sera porté sur exercice 2018/2019. Tout comme la rémunération des travaux préparatoires des pratiques amateurs dans le cadre du PACT comme prévu lors de l'élaboration de celui-ci

Au 23/06/2018, notre Compte courant était à + 14 490,60 € et Livret Bleu à + 1011,11 €

MEH28 - Comptes de résultats - saison 2017-2018

Produits d'exploitation

Stages, Concerts et Créances Publiques	21301,00
Ventes de Produits (DVD UCATC 2017 et 2018)	1 599,00
Produits des activités annexes	0,00
Dons + Subventions (Mairie Villiers + PACT 2017)	7 696,99
Cotisations Adhérent MEH28 + Atelier BOCAL	11850,00
TOTAL Produits	42 389,99

Charges d'exploitation

Petits Equipements + Fournitures diverses	782,74
Frais bancaires, postaux et télécom	689,54
Divers (Taxe FCAP + Rembt GA 2018 + Matmut)	371,50
Rémunération personnel	23675,29
Frais location salle Chaudon	100,00
Frais bouche + Frais Km	4999,62
TOTAL Charges	30 618,69

Résultat d'exploitation

Produits	42 399,99
Charges	30 618,69
Résultat	Excédentaire
de	11 771,30

Ces deux rapports étant ainsi exposés, M. le Président les soumet au vote et propose, comme à l'accoutumée, un vote à main levée ; ce qui est accepté par l'assemblée.

Résultat : Validation des deux rapports à l'unanimité.

4) Election du bureau (proposé par le conseil d'administration)

Alain Hérembert ayant exprimé le souhait de laisser sa place de président, sans pour autant quitter le Bureau de MEH 28 ; Michel Plaquet souhaitant quitter sa place de vice-président et convoler vers d'autres cieux, le conseil d'administration propose de procéder à des élections pour la saison 2018/2019.

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale pour vote les personnes suivantes :

Président : Jean-Yves Belouin

Vice-président : Alain Hérembert

Trésorier : Dominique Coulon

Secrétaire : Denis Brault

Membre fondateur et membre de droit du CA : Stéphane Maillot

Cette composition du bureau étant ainsi exposée, M. le Président la soumet au vote et propose, comme précédemment, un vote à main levée ; ce qui est accepté par l'assemblée.

Résultat : Validation de cette proposition à l'unanimité.

Le nouveau bureau de MEH 28 est donc validé dans ses fonctions.

Jean-Yves Belouin, nouveau président élu de MEH 28 est invité à rejoindre la table des membres du bureau. Il souhaite cependant laisser Alain Hérembert clôturer cette AG. Il exprime son souhait de faire aussi bien que son prédécesseur et promet d'être à la hauteur de la tâche qui l'attend. La parole est ensuite laissée à Stéphane Maillot pour la présentation des objectifs de la saison prochaine.

5) Projet artistique saison 2018 / 2019 (Stéphane) :

Il rappelle que l'ATELIER (B)OCAL fêtera ses 10 ans d'existence en septembre 2018. Il fait un bref historique de la création de ce groupe en 2008 et rappelle tout le chemin parcouru depuis tout ce temps. Il exprime sa fierté qu'il a à avoir créé cet atelier vocal et à le diriger.

Et il donne la liste des concerts prévus pour fêter l'évènement : déjà 5 Concerts prévus pour l'occasion :

- Samedi 16 Mars 2019 : Saint Hilarion (78)
- Jeudi 23 Mai 2019 : Dianetum - Anet (28)
- Dimanche 02 juin 2019 : Prairiales - Epernon (28) - « Un Chœur à Travers Chants » (9^{ème} édition)
- Vendredi 21 Juin 2019 : Villiers-le-Morhier (10^{ème} concert)
- Dimanche 23 juin 2019 : Nogent-le-Roi - « Guinguettes d'été » 2019

Il fait mention de 2 éventuels projets de concerts supplémentaires : Fondettes (37) en Mai 2019 et Beaumont-le-Roger (27).

Il exprime sa volonté de faire un répertoire un peu comme un « best of » des plus belles chansons chantées par le Bocal depuis 10 ans. Il précise qu'en accord avec le bureau de MEH 28, il a été décidé que les répétitions s'arrêteraient lors des vacances scolaires de février et avril suite aux nombreuses absences constatées depuis deux ans à ces périodes. En revanche, il sera proposé une ou deux répétitions par pupitre (d'1h30 chacune) dans l'année des samedis en décembre ou janvier dans un lieu qui restera à préciser.

Il évoque ensuite le 9^{ème} GRAND ATELIER consécutif en 2019 qui se tiendra du 30 Mai au 02 Juin aux Prairiales d'Epernon. Il mentionne une hausse de la fréquentation du public cette année et s'en félicite. Il insiste sur la nécessité de la communication sur ce type d'évènements. Il fait part de la volonté du bureau d'augmenter de 5 € le tarif d'inscription au GA 2019 pour que les MP3 envoyés aux stagiaires soient mis sur une clé USB (et non plus sur CD audio) par souci de gain de temps et par modernité. La clé USB étant bien sûr la propriété des stagiaires après réception. Il annonce que le prochain chanteur mis en lumière lors du GA 2019 sera Michel Polnareff.

Il propose d'organiser de nouveaux stages pédagogiques d'initiation au solfège pour adultes, suite à des demandes en ce sens. Le bureau tiendra les adhérents et les choristes informés dès la rentrée à ce sujet.

Il annonce que le 04/11 à Beaumont-le-Roger (27170), MEH 28 sera partenaire d'un salon du livre sur lequel il travaille déjà. Il précise que cela rentre dans les objectifs précédemment mentionnés par notre président sur la nécessité d'être présent sur des événements culturels en milieu rural.

Les 2^{ème} LIVRENCONTRES de Pierres auront lieu le Dimanche 03 février 2019 en partenariat avec la Mairie de Pierres dans les mêmes conditions que celles de cette année.

Il informe les adhérents que le site internet actuel va être fermé pour des raisons logistiques et qu'un nouveau devrait voir le jour durant l'été. Il remercie Monique Martin et son mari, Jean-Michel, qui se sont proposés pour créer et faire vivre un nouveau site internet dont nous avons grandement besoin. Alain Hérembert souligne l'intérêt de ce genre d'outil de communication uniquement s'il est vivant et souvent mis à jour.

Stéphane rappelle aux adhérents présent que notre saison se clôture réellement le WE prochain (29,30 Juin et 1^{er} Juillet) avec la 5^{ème} édition des MUSICALES de BOIS RICHEUX auxquelles MEH 28 est associée depuis sa création. Il exprime le souhait que ce festival soit reconduit en 2019. Philippe Buteau, représentant présent de la mairie de Pierres, exprime également le souhait de reconduire les Musicales l'an prochain.

Stéphane fait un bref bilan global des dix années de MEH 28 qu'il a créé en Avril 2008. Il rappelle certains faits marquants de la vie de cette association. Il rappelle que MEH28, c'est plus de 15 000 spectateurs qui sont venus à nos manifestations depuis 10 ans. Il rappelle les valeurs et les objectifs de MEH 28 dont les principaux : continuer de faire vivre le Spectacle Vivant et la Culture en cadre rural et servir de passerelle entre les pratiques amateurs et professionnelles. Selon lui, l'Atelier Bocal en est le meilleur exemple.

Enfin, il remercie très chaleureusement Alain Hérembert, président sortant, et loue son implication sans faille pour MEH 28 pendant 4 années. Il remercie également Michel Plaquet, vice-président sortant, pour son regard et ses remarques toujours pertinentes lors des réunions de bureau. Il remercie également les autres membres du bureau et se félicite de l'élection de Jean-Yves Belouin à la présidence de notre association.

6) Questions diverses :

=> Françoise E. demande en quoi consiste le PACT et ce que c'est précisément.

Stéphane et Alain répondent et expliquent en détail qu'il s'agit d'un système de subventions attribuées par pourcentage par la CCPE-EDF et la Région Centre-Val de Loire à des événements culturels bien définis sur un territoire selon des critères bien précis dans lequel nous entrons, notamment pour la partie « pratiques amateurs ».

=> Anne D. se demande s'il ne serait pas plus approprié de faire notre AG en octobre plutôt qu'en fin de saison pour mieux définir les objectifs de la nouvelle saison qui débute ?

Alain répond qu'il y a déjà songé mais que le sujet n'a jamais été abordé en bureau. Stéphane s'interroge cependant sur la pertinence de cette demande arguant que l'on fonctionne déjà en saison et non en année civile alors que beaucoup de nos subventions sont attribuées en année civile. Il trouve pertinent pour sa part que l'AG demeure un moment où l'on fait le bilan de l'année écoulée, notamment sur un plan comptable et souligne aussi que le fait de donner un concert le vendredi soir nous permet d'avoir la salle à dispo pour notre AG le lendemain. Ce qui ne pourrait être le cas en septembre ou octobre. Les membres du bureau assurent toutefois qu'il en sera débattu lors d'une réunion de bureau à la rentrée.

=> **Claude S.** demande quand sera la date de reprise de l'Atelier Bocal ?

Il lui est répondu que ce sera le Jeudi 13 Septembre aux horaires habituels. Alain rappelle à ce sujet, que la cotisation annuelle à MEH 28 reste de 20 € et que l'inscription annuelle au Bocal reste à 85 €. Soit un total de 105 € pour les membres du Bocal.

=> **Françoise E.** demande quel sera le répertoire du Bocal pour l'an prochain.

Stéphane répond qu'il s'agira d'une sorte de BEST OF des meilleurs titres interprétés par l'atelier depuis 10 ans. Il sera ainsi exhumé quelques titres phares de notre répertoire. Il précise que chaque choriste recevra un WETRANSFER début juillet avec un peu de « travail à la maison » pour l'été afin de préparer au mieux notre rentrée et notre série de concerts de 2019.

M. Jean Guillet (adjoint au maire de Villiers) assure qu'il est très heureux de l'existence de notre association et s'estime satisfait du déroulement des choses. Il présente à MEH 28 tous ses encouragements pour la suite de sa vie associative.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale se clôture par un pot amical.